



## Distinctions préalables sur l'immigration musulmane et islamique

Résumons d'une façon – non pas caricaturale mais très condensée – les distinctions préliminaires à faire avant de chercher à répondre aux questions, et de proposer des solutions aux problèmes soulevés par l'immigration issue des pays de la *Oumma islamiya* (des territoires islamiques) :

- **Arabe(s)** ? *personne, race ou langue...* trois réalités qu'il ne faut pas confondre ;
- **Musulman(s)** ? on aime, respecte ou tolère, en tant que personne et en tant que croyant ;
- **Islam** ? (*charî'a* incluse) qui fusionne *foi et loi...* *politique, culturel et religieux...* nous n'en voulons à aucun prix chez nous !

En effet, si – dans certaines limites – plusieurs religions – ou ce qui en tient lieu (les idéologies) – peuvent cohabiter sur un même territoire, **aucune nation ne peut tolérer avoir deux politiques et deux législations.**

- **Conseil d'amis** : pour entrer véritablement en politique – et progresser – les musulmans devraient, **chez eux**, faire la distinction entre les trois éléments constitutifs de toute civilisation digne de ce nom, que sont **le politique et le religieux réunis par le culturel**, non pour en faire un monolithisme, un théolittisme ou un totalitarisme, mais **afin de les disposer, non verticalement, mais de pair et de front...**
- **Ceux qui désirent changer de nation doivent donc impérativement, non séparer, mais distinguer ces trois domaines civilisationnels, afin de former un nouvel ensemble dont les deux extrémités sont constituées, d'un côté par la politique et les lois du pays d'accueil, et de l'autre par leur religion... ces deux**

**pôles étant réunis par un culturel mixte... en attendant une assimilation plus complète.**

*La culture*, en effet, *peut* – plus largement que *la religion* – s'enrichir de la diversité, car, si les cultures peuvent se mêler quelque peu, et les religions dans une moindre mesure... les politiques et les lois pas du tout.

Pour cela, sans aucun doute, convient-il de reconnaître un statut et un rôle particuliers à *la culture*. Car, disposé entre les deux pôles civilisationnels (que sont *le politique* et *le religieux* disposés horizontalement, de pair et de front, et *non hiérarchiquement*), *le culturel*, – grâce à sa nature médiatrice – peut servir de lieu de transition, voire de retournement ; il est à même de permettre le minimum d'entente indispensable à une cohabitation, et de faciliter une certaine mixité, si ce n'est un enrichissement mutuel.

Si les tenants de la politique font face à leurs responsabilités, le société civile – le peuple – saura faire son devoir d'accueil. Hors de ce préalable – assorti d'un *statut d'étranger* bien conçu – il n'y a aucune solution ni réponse paisible aux problèmes posés par **l'immigration qui donc peut être musulmane mais certainement pas islamique** (*qu'elle soit de ou en France*), et, a fortiori, islamiste. En attendant choisissons les émigrés chrétiens persécutés, au nom de la préférence religieuse. cf. : Non à l'islam !

Lire aussi :

**Oui** (sous conditions) à l'accueil de musulmans, **non à l'islam** qu'il soit de France ou en France ! ici